

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de BEZANNES

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	15

Séance du 28 mars 2017

L'an deux mille dix-sept et le 28 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de BEZANNES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la Commune, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BELFIE.

Date de la convocation
<b>23 mars 2017</b>
Date d'affichage
<b>23 mars 2017</b>
objet de la délibération

**Présents :** Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Sylvie GAULT respectivement donné pouvoir à Patrick MAUJEAN et Gaëlle CLEMENT.

Madame Natacha HOURLIER a été nommée secrétaire de séance.

17-03-252

Fixation des tarifs de  
restauration 2017-2018

Sur le rapport de Christine Jolivet

Le conseil municipal,

Délibère décide :

De fixer comme suit les tarifs de la restauration pour l'année scolaire 2017-2018 :

Enfants bezannais	4,00€
Enfants non bezannais	5,30€
Repas occasionnels	5,30€
Adultes	6,00€

**Rapp. C.Jolivet**

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
BEZANNES, le 2 avril 2017

Le Maire,



Jean-Pierre BELFIE